Pensions contributives et non contributives

Simone Cecchini

COURS INTERNATIONAL SUR LA PROTECTION SOCIALE,
PORT-AU-PRINCE, HAÏTI, 5-16 MARS 2018

Les systèmes de pension constituent un élément central des systèmes de protection sociale

- Font partie des prestations protégés dans le **droit à la sécurité sociale**, à un niveau de vie adéquat et un travail décent
- Dans les approches plus modernes de protection sociale, le développement des systèmes de retraite exige un équilibre entre la fonction classique de **sécurité des revenus** contre les différents risques et la **solidarité** nécessaire pour rendre les régimes de retraite durables et que fassent face à la pauvreté et les inégalités
- Articulent des **prestations contributives** (liées aux cotisations versées au cours de la vie professionnelle) **et non contributives** (indépendantes des cotisations, financées par le revenu général)

Principes normatifs et droits qui s'appliquent aux systèmes de retraite

- Universalité, solidarité et efficacité
- Suffisance des prestations
- Viabilité/Durabilité financière
- Rôle de l'Etat dans l'administration, la réglementation et la garantie
- Traitement uniforme/ égalité de traitement
- Égalité des sexes
- Participation sociale dans la gestion et le dialogue social

Trois dimensions centrales qui doivent être en équilibre: couverture, suffisance des prestations et durabilité financière

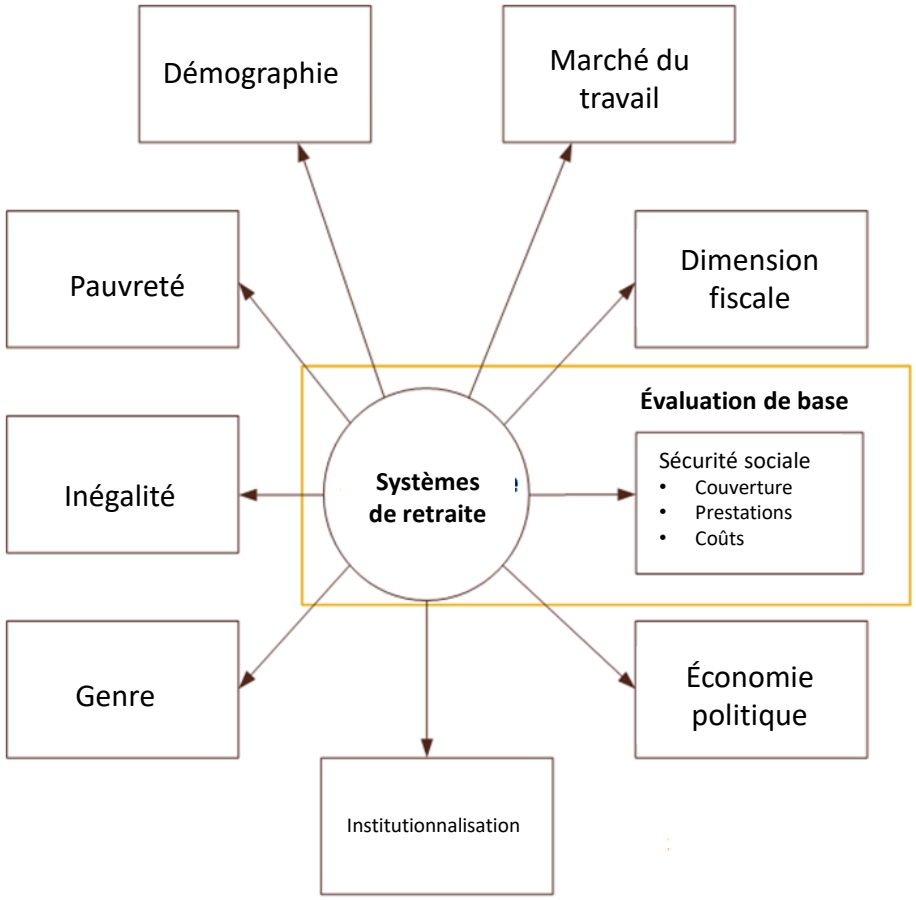

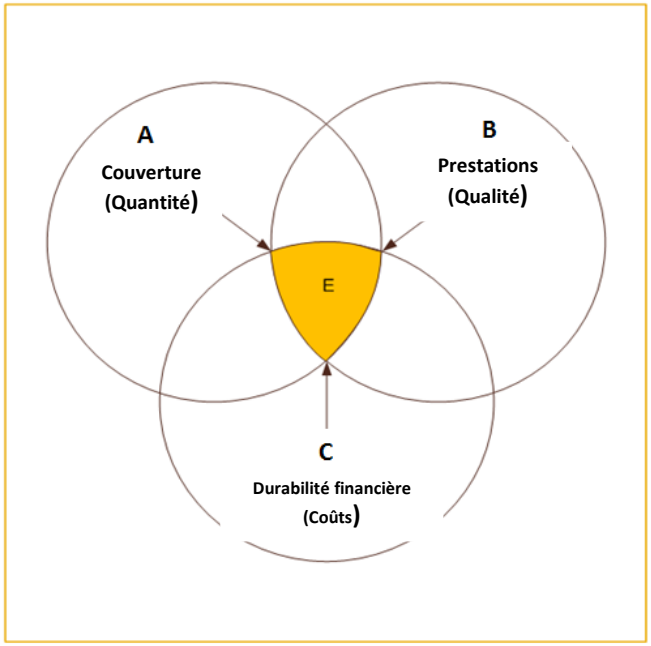

Un système de pension devrait tendre vers la zone E (équilibre), où la couverture est adéquat, il y a suffisance des prestations et viabilité financière

Source: Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)

Le vieillissement accéléré de la région : un défi fondamental pour les systèmes de retraite

La région vieillit

- En 2040, les personnes de 60 ans et plus surmonteront celles de 0-14 ans
- Dans 25 ans, près de 60% de la croissance démographique se concentrera sur les personnes de 60 ans et plus, il y aura plus de femmes que d'hommes
- La demande pour les soins, la santé et les pensions augmentera, tandis que la demande pour l'enseignement primaire et secondaire ainsi que pour la santé maternelle et infantile diminuera

AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES: POPULATION PAR GRANDS GROUPES D'ÂGE, 1950-2100

(*En millions de personnes*)

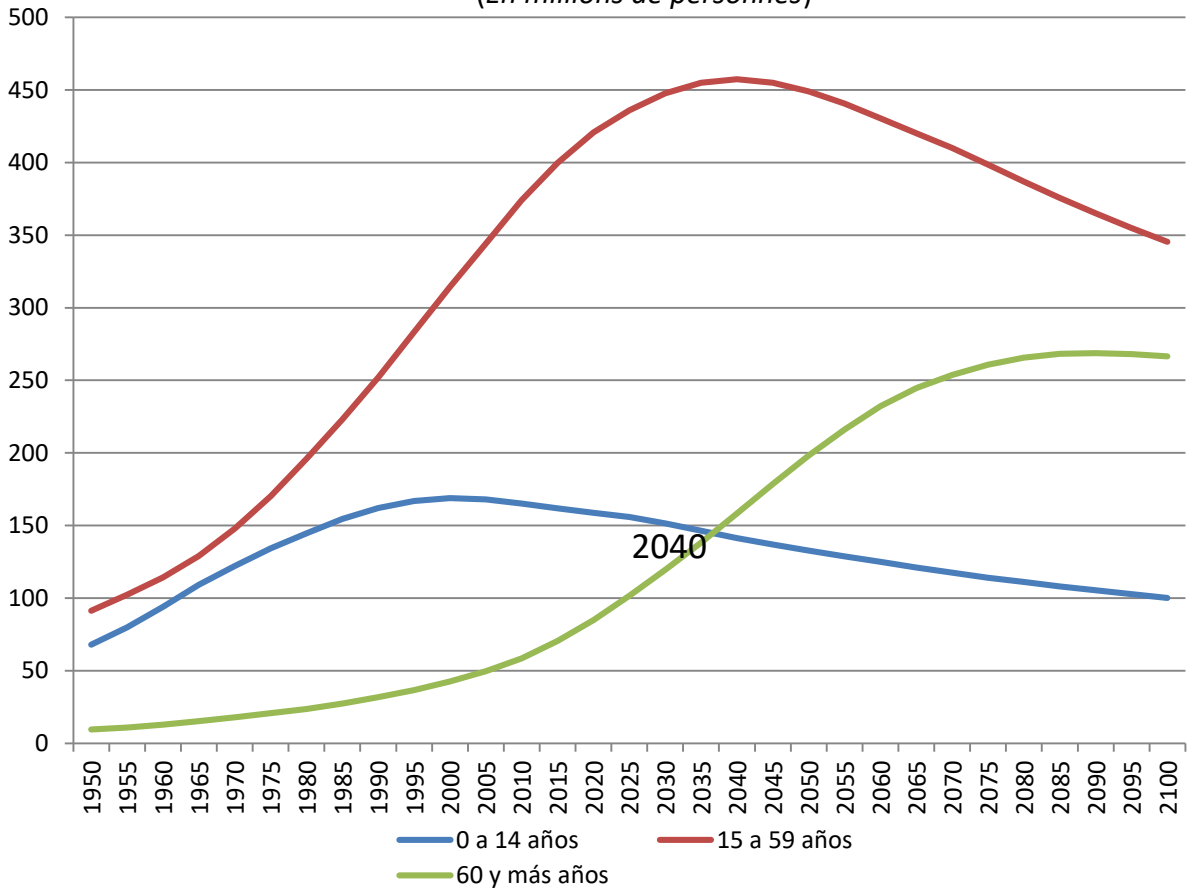

Source: Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), sur la base de l'Organisation des Nations Unies, "World Population Prospects: The 2017 Revision", 2017 [En ligne] https://esa.un.org/unpd/wpp/.

NACIONES UNIDAS
CEPAL

Défis pour les systèmes de retraite seront plus grandes à partir de l'année 2020

- Vers l'année 2020, le taux dépendance le plus bas sera atteint (moyenne régionale)
- Depuis cette année, la taux de dépendance augmente en raison du fardeau plus grand des personnes âgées de 60 ans et plus.

AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES: RATIO DE DÉPENDANCE TOTALE DE LA POPULATION ÂGÉS DE 0 À 14 ET 60 ANS ET PLUS, 1950-2100

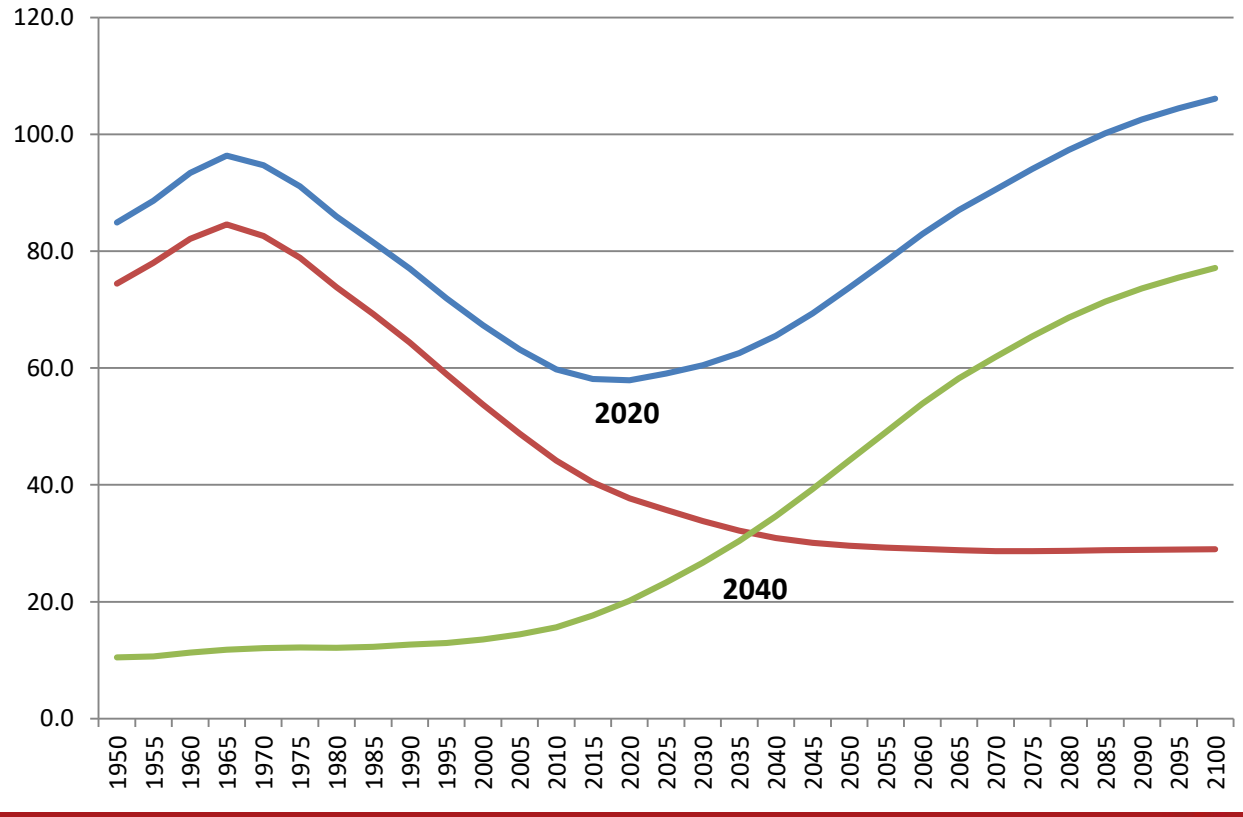

Source: Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), sur la base de l'Organisation des Nations Unies, "World Population Prospects: The 2017 Revision", 2017 [En ligne] https://esa.un.org/unpd/wpp/.

En Amérique latine la couverture de la retraite des personnes âgées de 65 ans et plus a augmenté entre 2002 et 2015; les brèches se sont réduit, mais les inégalités persistent

AMÉRIQUE LATINE: PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS, SELON LA PERCEPTION DES PENSIONS a/, QUINTILE DE REVENU a/ ET LIEU DE RÉSIDENCE/b, 2002-2015

(En pourcentages)

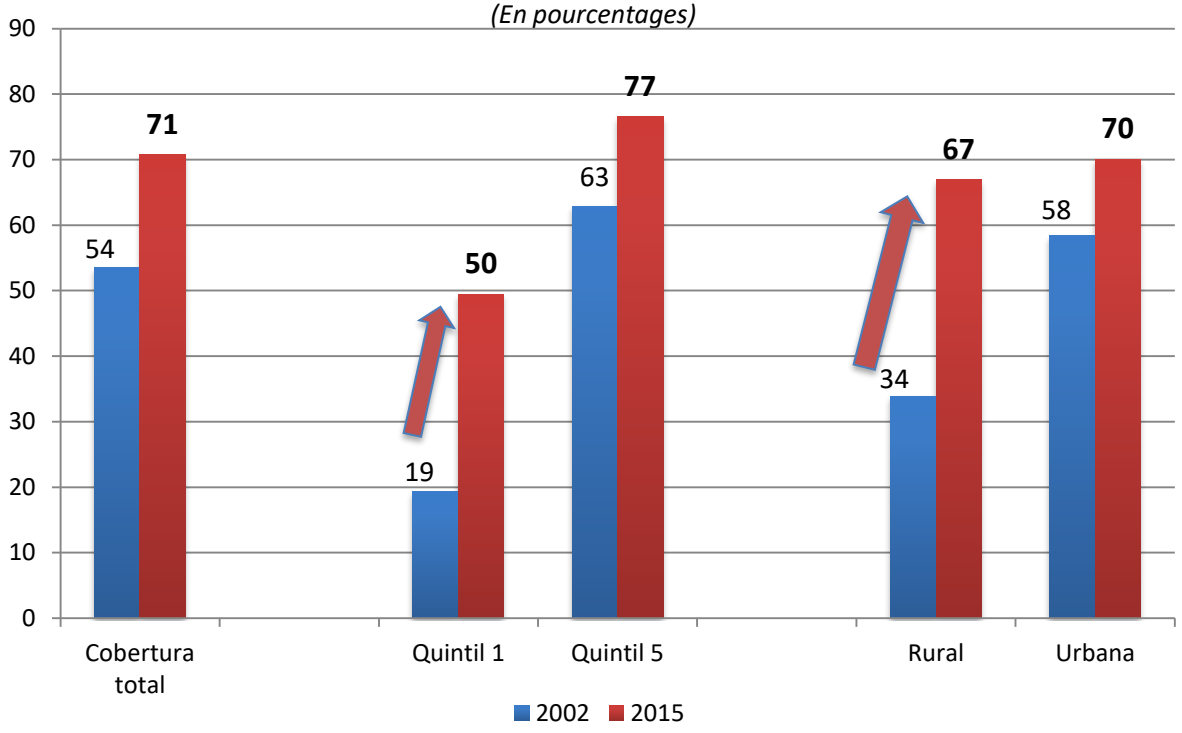

- En 2015, 29% des personnes âgées de 65 ans et plus était exclue des systèmes de retraite
- L'augmentation dans le groupe à faible revenu (30 p.p.) et dans les zones rurales (33 p.p.) s'explique par l'expansion des pensions non contributives

Source: Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), sur la base de la Banque de données d'enquête sur les ménages (BADEHOG).
a/ Moyenne pondérée des pays suivants: Argentine (zones urbaines), Bolivie (État plurinational de), Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Équateur, El Salvador, Guatemala, Honduras, Mexique, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine et Uruguay (zones urbaines).
b/ Moyenne pondérée des pays suivants: Bolivie (État plurinational de), Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Équateur, El Salvador, Guatemala, Honduras, Mexique, Panama, Paraguay, Pérou et République Dominicaine.

NACIONES UNIDAS
CEPAL

Dans la plupart des pays les femmes ont des niveaux plus bas de couverture dans les systèmes de pension, avec brèches de montants excédant les 20 points de pourcentage dans 10 pays

PROPORTION DE PERSONNES QUI REÇOIVENT DES PENSIONS CONTRIBUTIVES ET NON CONTRIBUTIVES À PARTIR DE L'ÂGE LÉGAL DE LA RETRAITE, SELON LE SEXE,ET BRÈCHE DES MONTANTS DE PRESTATIONS ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES, VERS 2015

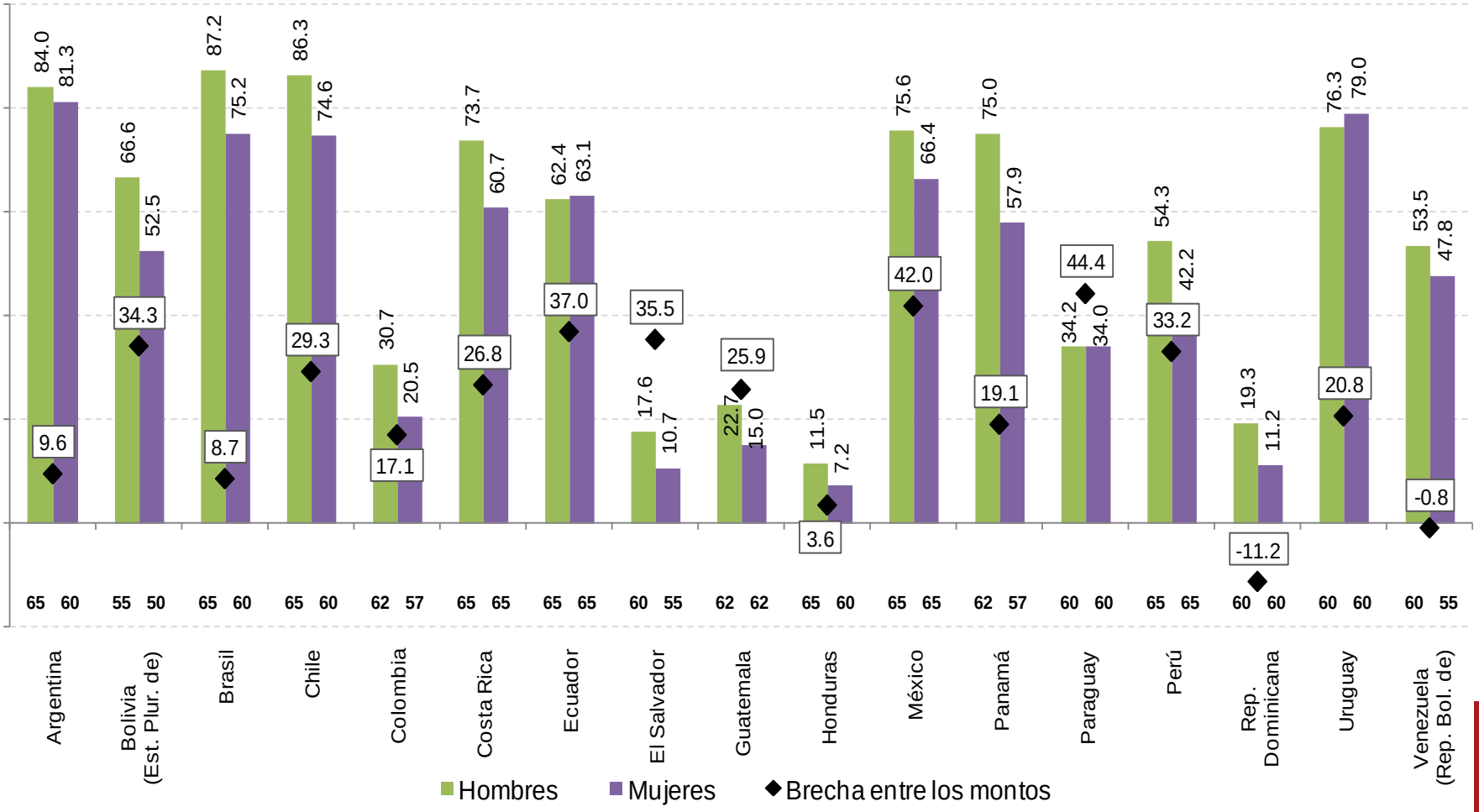

Source: CEPALC, sur la base des enquêtes sur les ménages des pays respectifs

Expansion des pensions non contributives

Pensions non contributives en cours dans les pays d'Amérique latine et les Caraïbes, 1990-2016

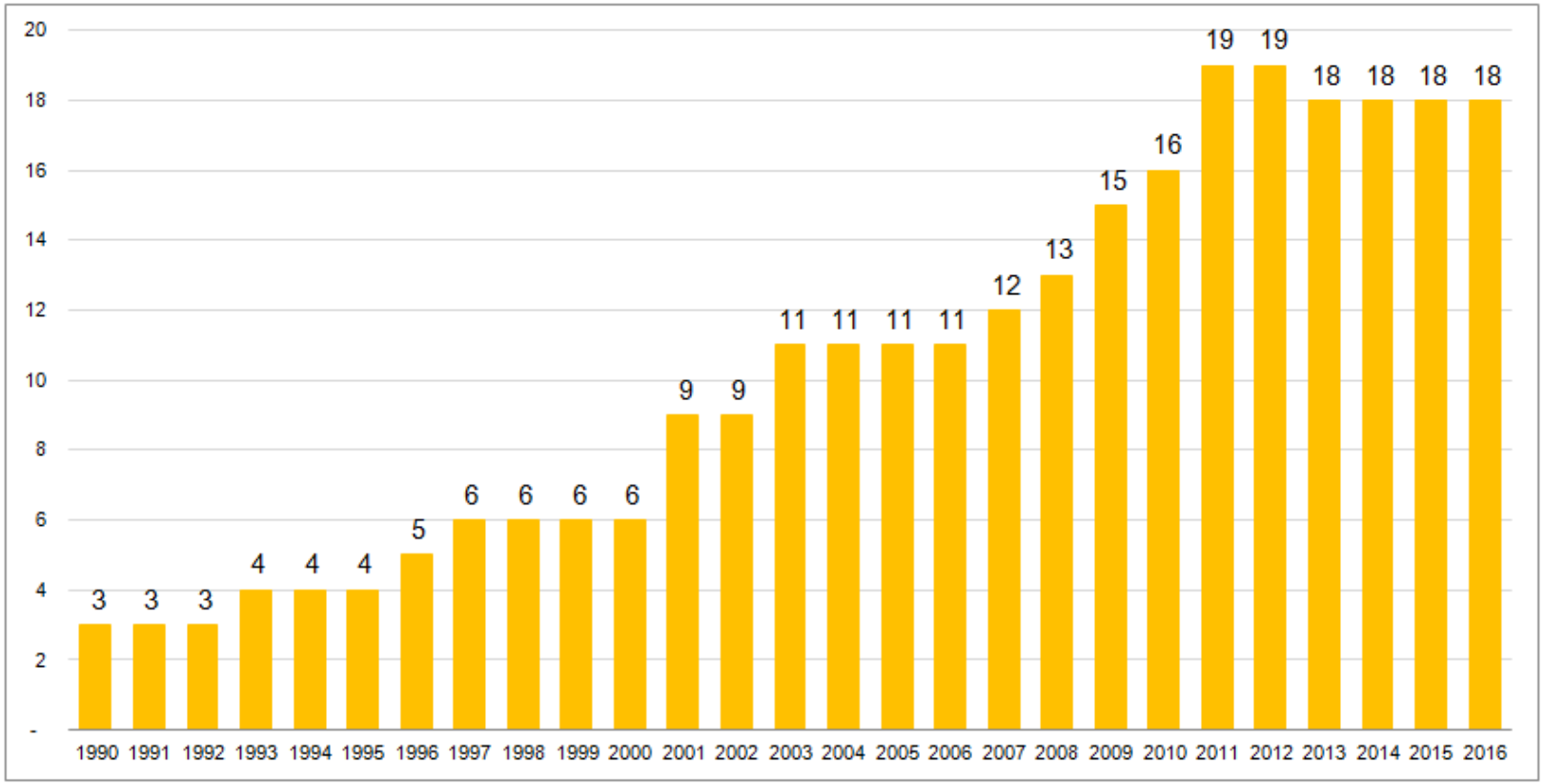

Source: Elaboration propre, sur la base de CEPALC, Base de données des programmes de protection sociale non contributive en Amérique Latine et les Caraïbes [en ligne] http://dds.cepal.org/bpsnc/.

Pensions non contributives ont permis l'extension de la couverture des les personnes de 65 ans et plus

AMÉRIQUE LATINE (14 PAYS) [a]: COVERTURE DES PENSIONS NON CONTRIBUTIVES DANS LA POPULATION DE 65 ANS ET PLUS [b], 2000 ET 2015

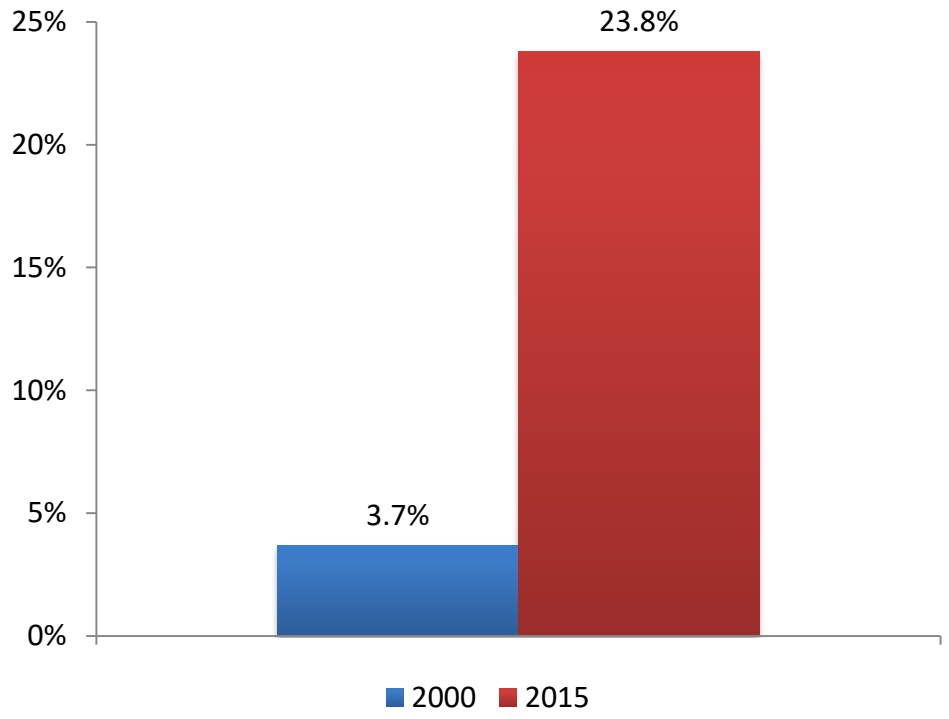

- Entre 2000 et 2015, la couverture des systèmes de retraite non contributifs a augmenté d'environ 20 points de pourcentage
- Mais reste le grand défi d'atteindre un niveau suffisant des prestations: le montant moyen des pensions non contributives représente entre 12,1% et 38,5% du salaire minimum dans huit pays de la région.

Source: Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), Base de données des programmes de protection sociale non contributive en Amérique latine et les Caraïbes et informations officielles des pays.

[a] Moyenne pondérée pour la période 2000-2015. En 2000, sept pays avaient des systèmes de retraite non contributive: Argentine, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Chili, Costa Rica, Cuba et Uruguay. En 2015, sept autres pays incluaient pesions non contributives dans leur systèmes de sécurité sociale: Colombie, Equateur, El Salvador, Mexique, Panama, Paraguay et Pérou.

[b] Pour les cas de la Bolivie (État plurinational de), la Colombie et El Salvador, en 2015 le nombre de destinataires de 65 ans et plus a été estimé, parce que les programmes locaux incluaient des personnes de 60 ans et plus de la Bolivie (État Plurinational de) et El Salvador, et des personnes âgées de 54 et 59 ans selon le sexe (femmes et hommes, respectivement) en Colombie

NACIONES UNIDAS
CEPAL

Surmonter les inégalités et atteindre la suffisance des prestations sont des défis dans les systèmes de pension

AMÉRIQUE LATINE (16 PAYS): RÉPARTITION DES PERCEPTEURS DE PENSIONS, SELON MONTANT PERÇU(65 ANS ET PLUS), 2002 ET 2015

(En multiples du seuil de pauvreté)

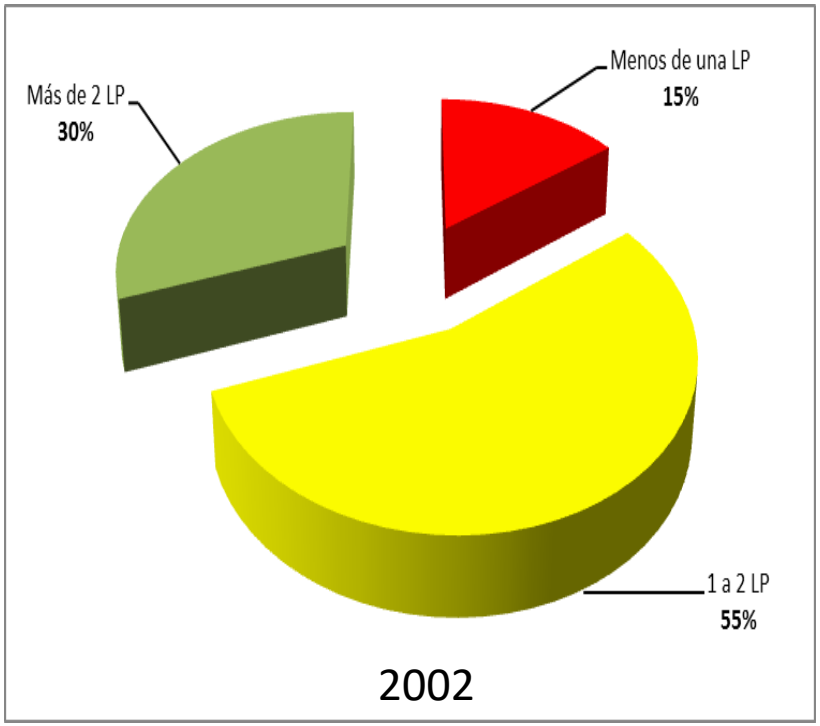

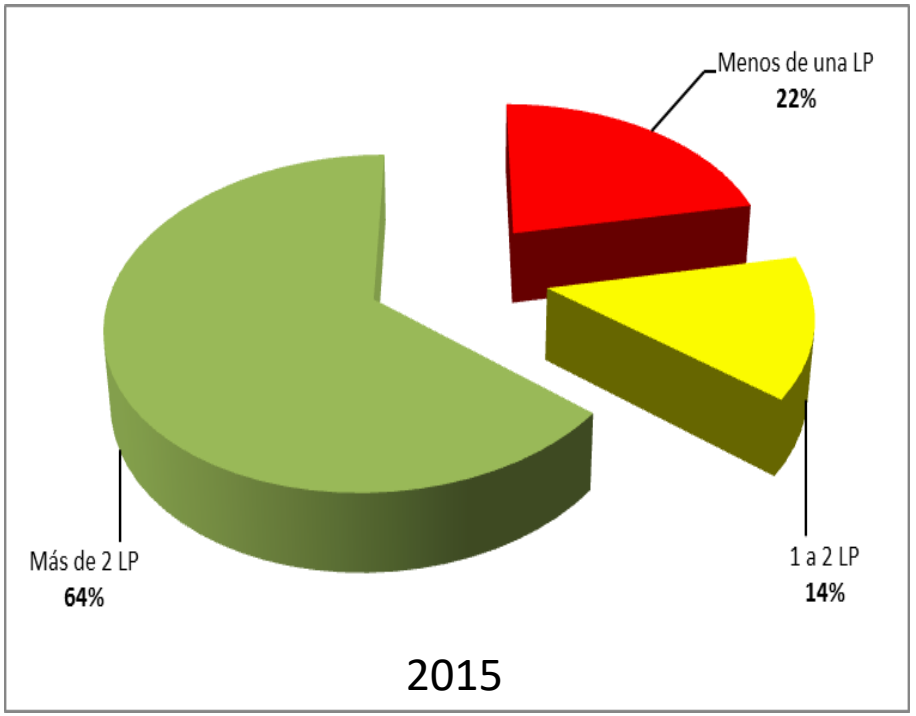

Source: CEPALC, sur la base du Banque de Données sur les Enquêtes des Ménages (BADEHOG)

Les pensions ont joué un rôle clé en réduisant la pauvreté des personnes âgées

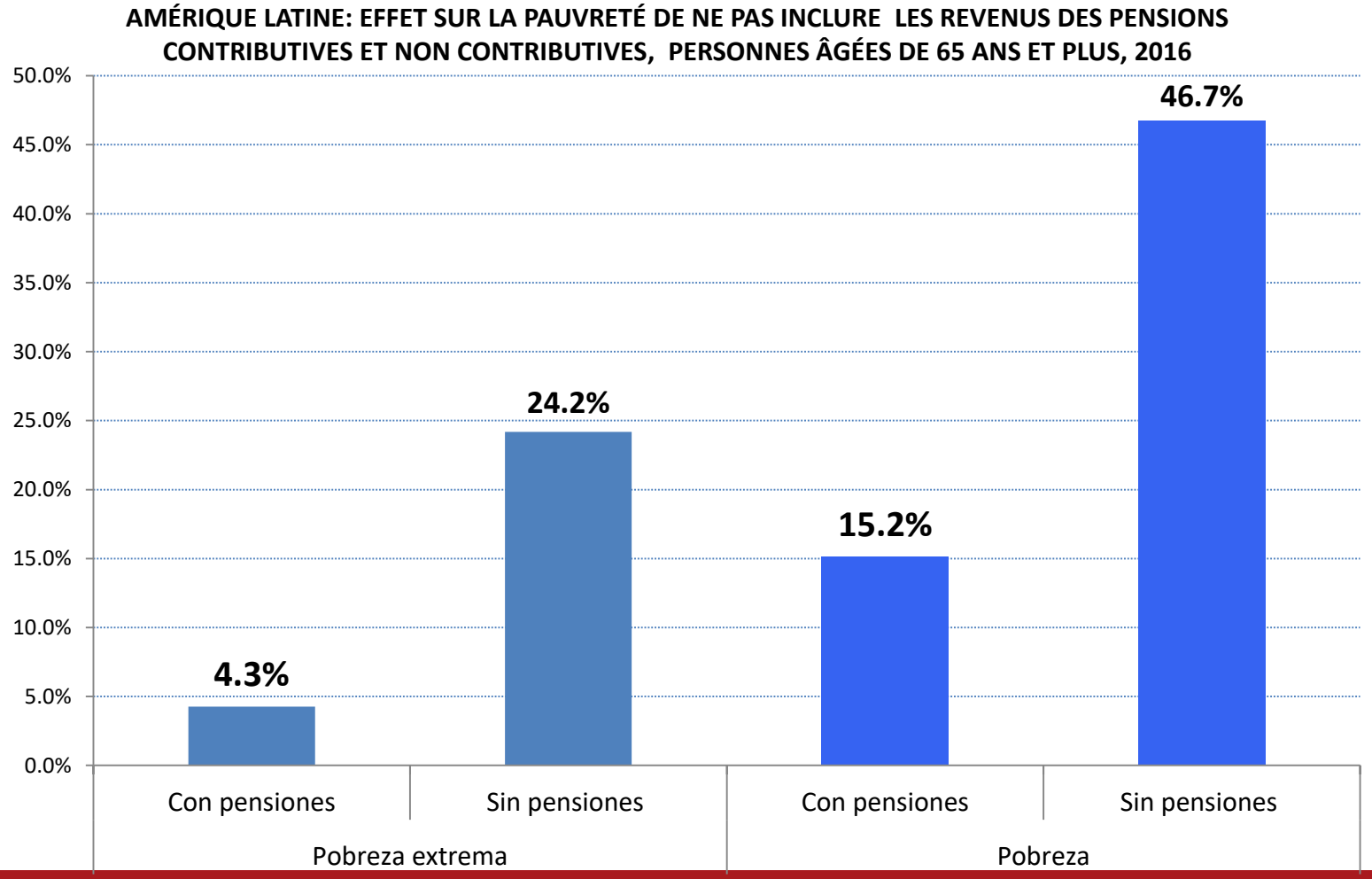

Pensions non contributives en tant que mécanisme de lutte contre la pauvreté des personnes âgées

Amérique Latine (6 pays): personnes âgées de 65 ans et plus qui reçoivent des pensions non contributives, selon le sexe et le montant mensuel moyen des pensions
(En pourcentages et dollars de 2005)

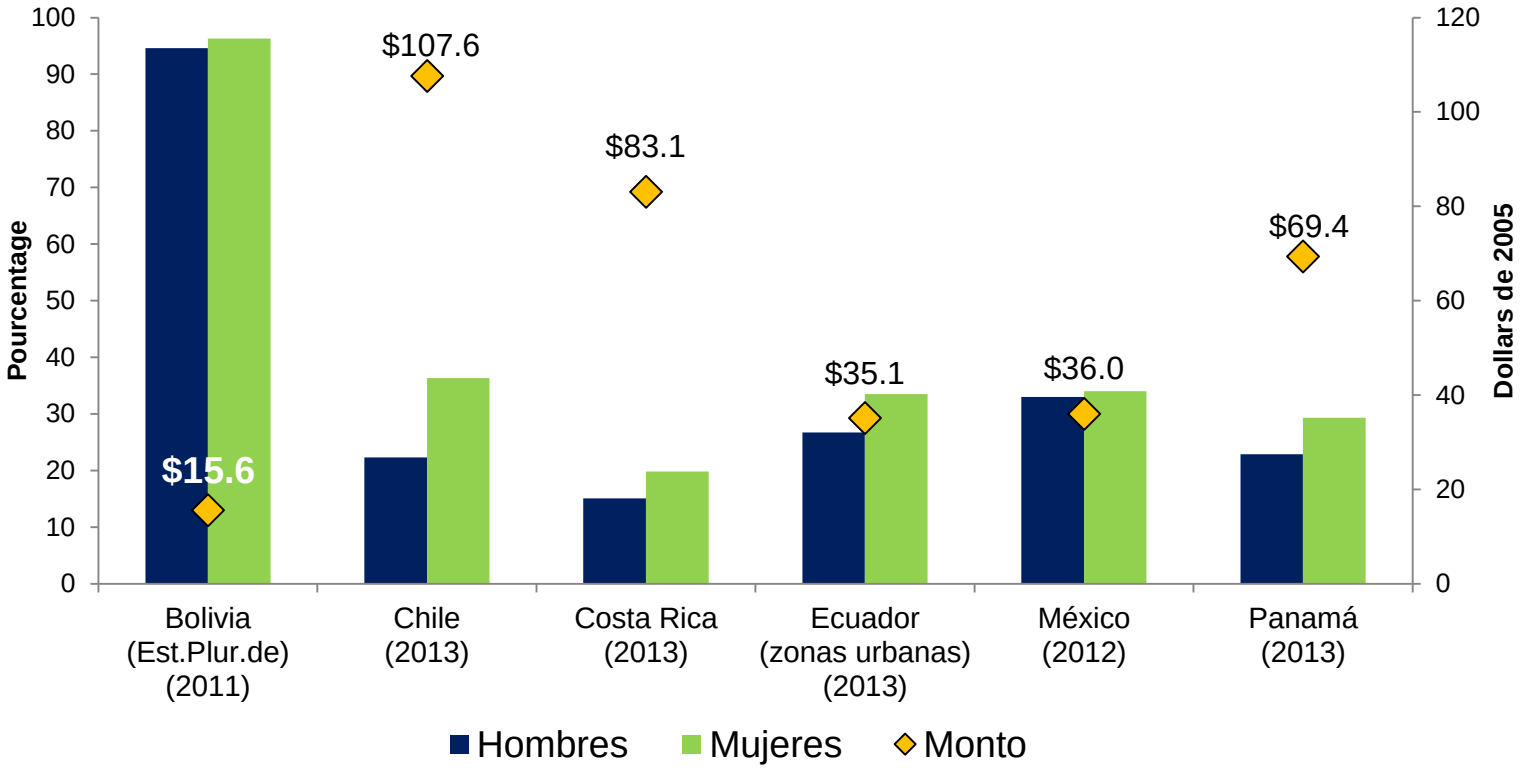

Source: Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), *Desarrollo social inclusivo. Una nueva generación de políticas para superar la pobreza y reducir la desigualdad en América Latina y el Caribe,* Santiago, Novembre, 2015.

La proportion de travailleurs protégés est plus faible dans les zones rurales, les personnes ayant moins scolarité et dans les secteurs à faible productivité

AMÉRIQUE LATINE (17 PAYS a/): CONTRIBUTION OU L'AFFILIATION AUX SYSTEMES DE RETRAITE PARMI LES PERSONNES OCCUPÉES b/, VERS 2002 ET 2015

(En pourcentages)

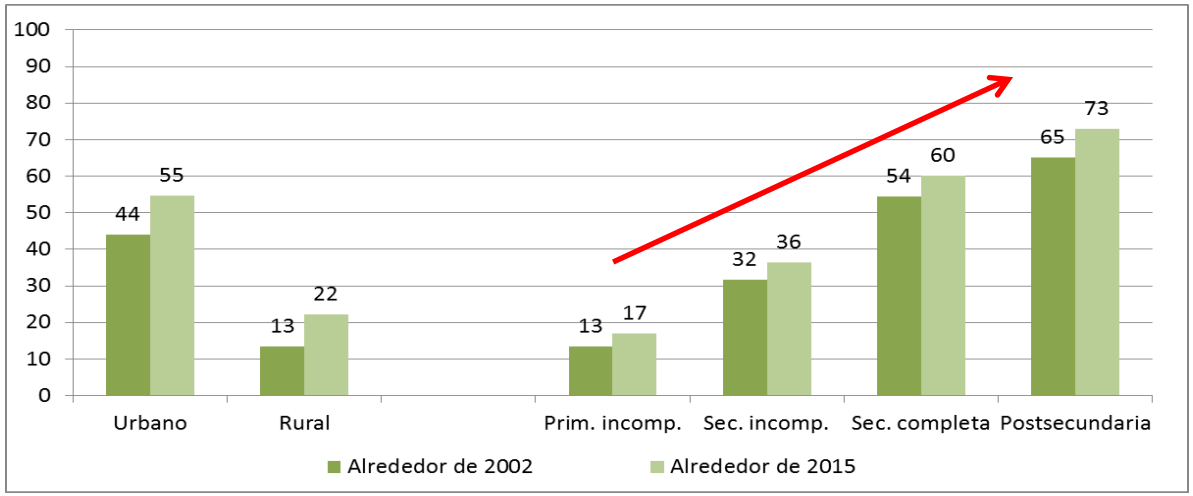

SELON LA ZONE GÉOGRAPHIQUE c/ ET NIVEAU ÉDUCATIF

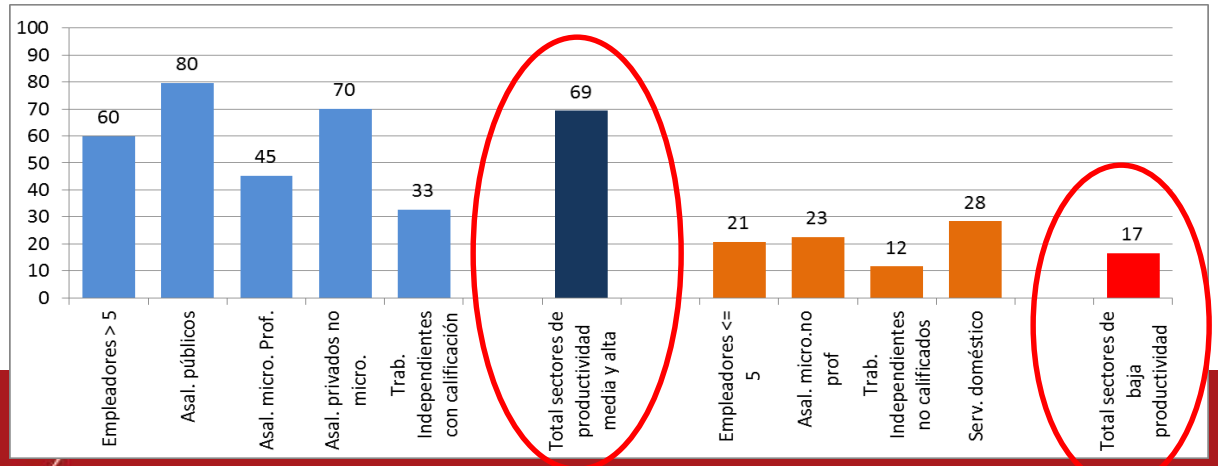

SELON LE TYPE D'INSERTION DU TRAVAIL, VERS 2015 d/

Source: Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), sur la base du Banque de Données sur les Enquêtes des Ménages (BADEHOG)

a/ Moyen pondéré de pays. b/ Il inclut uniquement les employés de l'Argentine, Guatemala, la République Dominicaine et Venezuela (Rép. Bolivarienne de). c/ La comparaison entre zonas urbaines et rurales n'inclut pas l'Argentine, l'Uruguay et Venezuela (Rép. Bolivarienne de) d/ N'inclut pas Argentine, Guatemala et République Dominicaine . En la République bolivarienne du Venezuela, les informations de l'année 2014 sur l'accès à la securité sociale comprennent toutes les personnes occupées

Plus de la moitié des femmes occupées est dans les secteurs à faible productivité, dont seulement 1 femme sur 5 contribue dans le système de pension

PROPORTION DE FEMMES EMPLOYÉES DANS LES SECTEURS À FAIBLE PRODUCTIVITÉ DE 15 À 64 ANS, ET LE POURCENTAGE DE LA CONTRIBUTION OU DE L'AFFILIATION AU SYSTÈME DE RETRAITE, VERS 2015

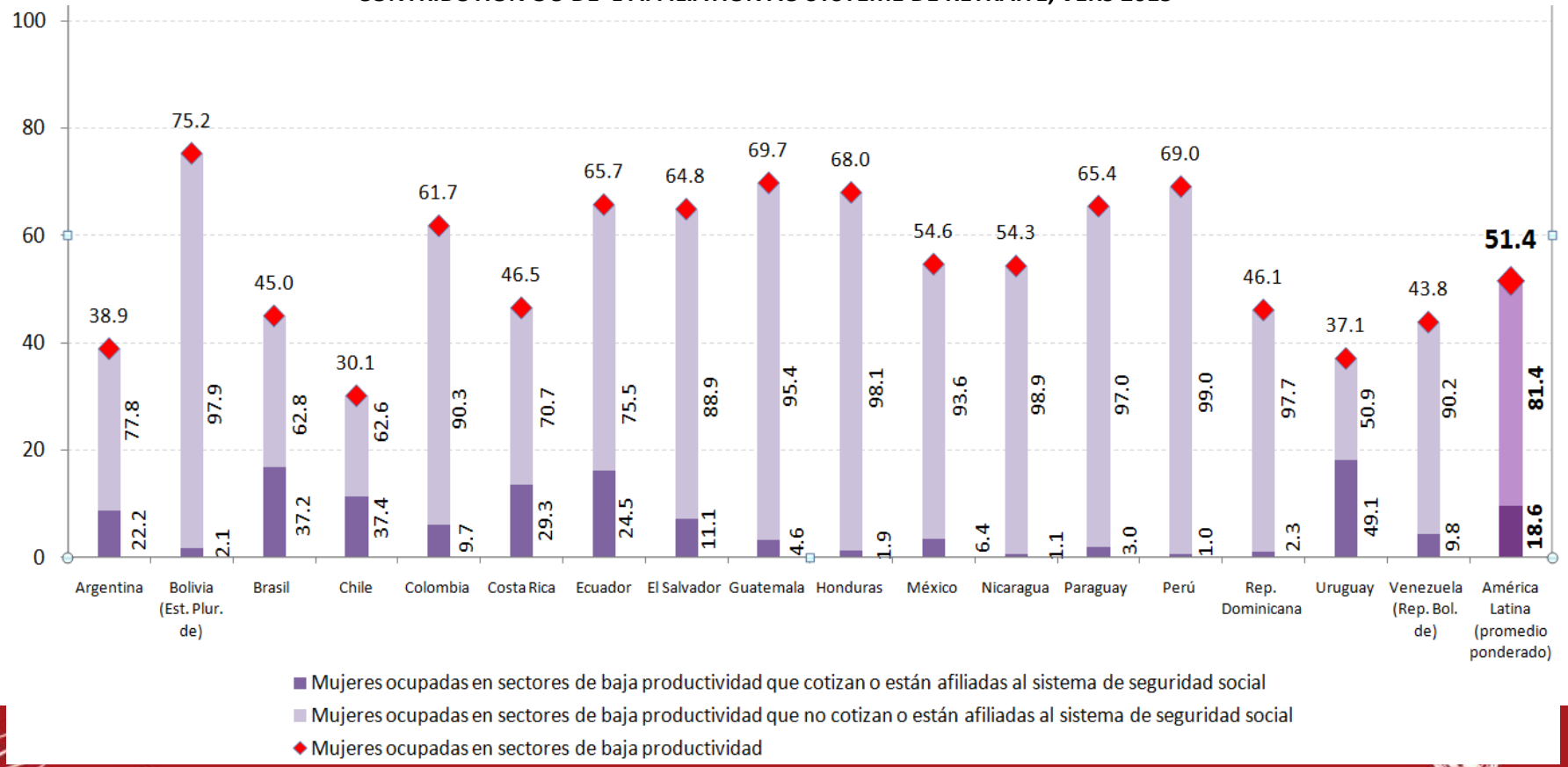

Source: CEPALC, sur la base d'enquêtes des ménages des pays respectifs.

Malgré les progrès réalisés dans la *couverture contributive* des systèmes de retraite (58,7 millions de plus), encore 142 millions de personnes économiquement actives ne sont pas couvertes

COUVERTURE DES PENSIONS EN AMÉRIQUE LATINE (18 PAYS)[a]: CONTRIBUTEURS EN PORCENTAGE DE LA POPULATION ÉCONOMIQUEMENT ACTIVE (PEA)[b], 2000 ET 2014

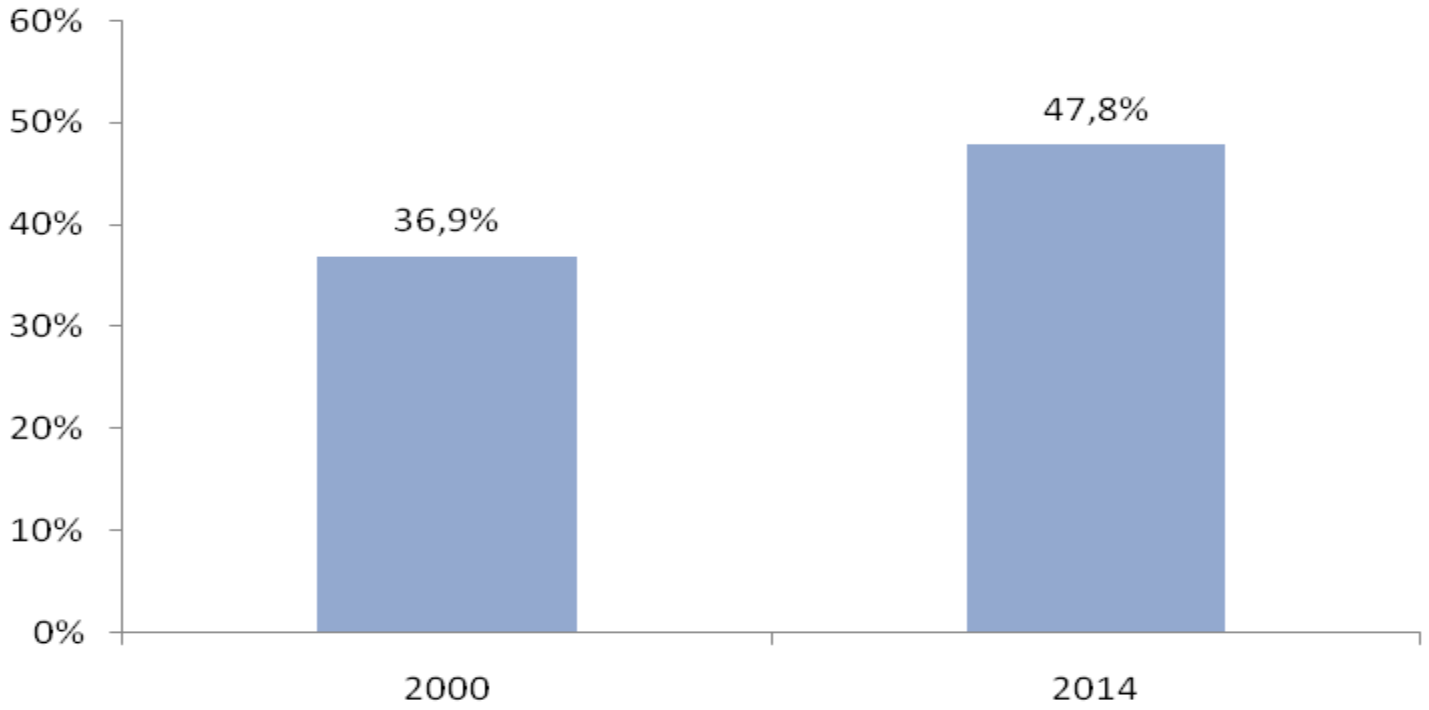

Source: Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), sur la base des informations officielles des pays respectifs et Centre de démographie d'Amérique latine et des Caraïbes (CELADE) - Division de Population de la CEPALC, pour population économiquement active.

[a] Moyenne pondérée de 18 pays: Argentine, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Chili, Costa Rica, Colombie, Équateur, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Mexique, Panama, Paraguay, Pérou, République Dominicaine, Uruguay et Venezuela (République Bolivarienne de).

[b] Contributeurs sur la population active.

Réformes des systèmes de retraite en Amérique latine : deux cycles avec des tendances différentes

Il n'y a pas un modèle unique en Amérique latine

Premier cycle :11 réformes structurelles des systèmes de retraites entre 1981 et 2008

Pays	Année	Modèle
1. Chili	1981	Substitut
2. Bolivie (État plurinational de)	1997	
3. Mexique	1997	
4. El Salvador	1998	
5. République Dominicaine	2003	
6. Pérou	1993	Parallèle
7. Colombie	1994	
8. Argentine	1994	Parallèle intégré
9. Uruguay	1996	Mixte
10. Costa Rica	2001	
11. Panama	2008	

Deuxième cycle: 3 réformes structurelles et 14 réformes paramétriques des systèmes de retraite entre 2008 et 2017

	(3) Réformes structurelles		Réformes paramétriqies (14)	
	Année	Modèle	Année	Modèle
1. Argentine	2008	Répartition		
2. Chili	2008	Intégré		
3. Bolivie (État plurinational de)	2010	Substitut (étatisé)		
1. Colombie			2008	Parallèle
2. Pérou			2016	Parallèle
3. El Salvador			2017	Substitut
4. Uruguay			2008	Mixte
5. Costa Rica			2016	
6. Cuba			2009	Répartition
7. Paraguay			2010	
8. Guatemala			2010	
9. Nicaragua			2013	
10. Venezuela (République Bolivarienne du)			2014	
11. Honduras			2014	
12. Haïti			2015	
13. Équateur			2015	
14. Brésil			2015	

La transition dès systèmes de capitalisation individuelle vers régimes de solidarité et systèmes de retraite publics

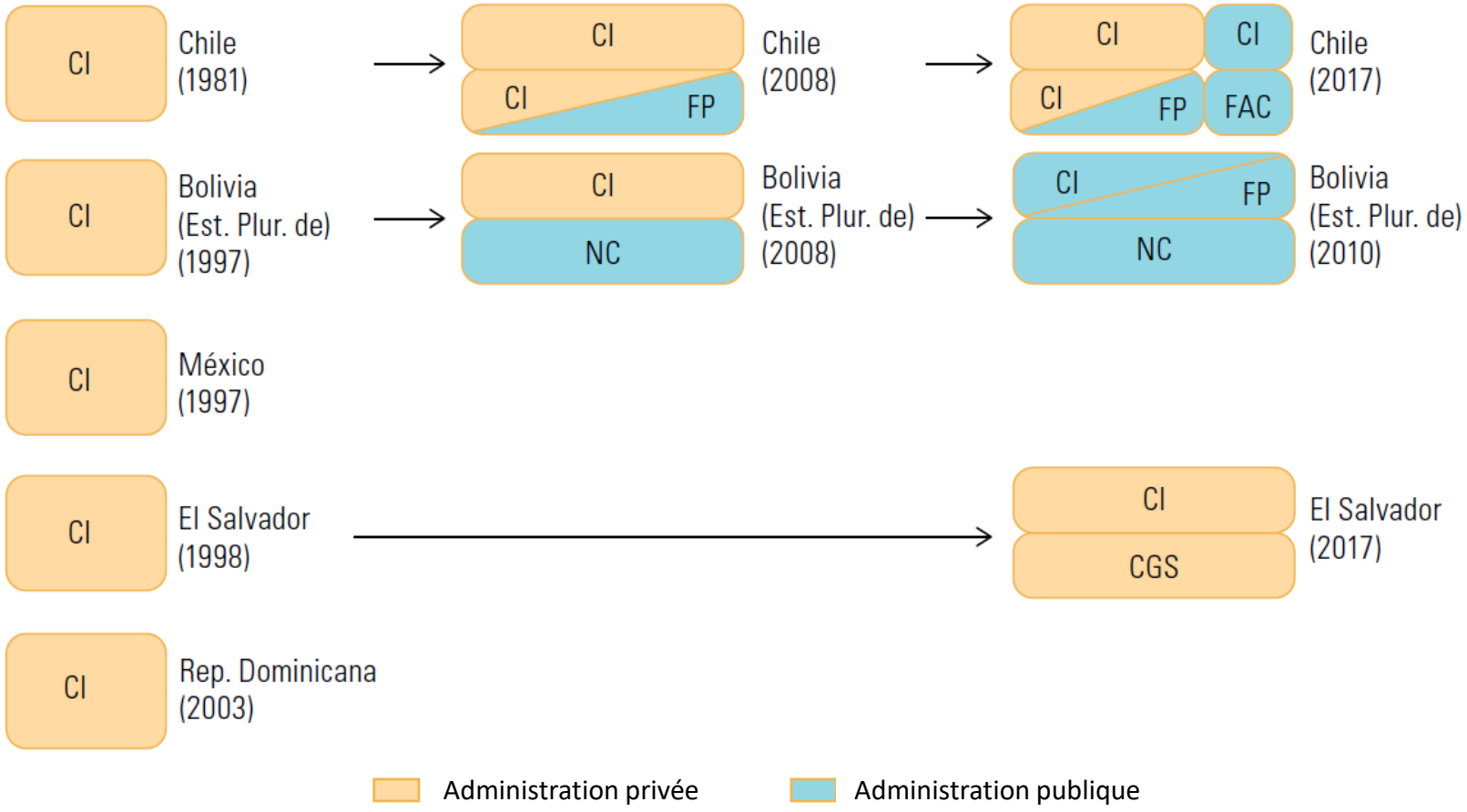

Note: CI= capitalisation individuelle, FP= financement public, FAC= Fonds d'épargne collectif, NC= non contributive et CGS= Compte de garantie solidaire

Source: Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), sur la base des informations officielles des pays

CEPAL

L'évidence indique progrès et défis

Progrès :

- Amélioration de la couverture
- Les réformes au cours de la dernière décennie reflètent les progrès dans le système intégral de protection sociale basé sur l'approche de droits et dans la construction de régimes de solidarité (contributifs et non contributifs) avec une plus grande participation du public et mesures d'égalité des sexes

Défis :

- Vieillissement de la population
- Grandes brèches de la couverture et l'insuffisance des prestations, provenant du marché du travail et de la conception des systèmes
- Viabilité/durabilité financière et productivité

Consolider les systèmes de pension universels, solidaires et durables est essentiel pour un pacte social pour l'égalité

- Reconnaître que les efforts axés exclusivement sur la capacité d'épargne individuelle ne répondent pas aux demandes de couverture et de protection sociale
- Les systèmes de répartition doivent établir des règles claires de modification des paramètres, des études actuarielles périodiques, des processus de négociation et dialogue social des futures réformes paramétriques, préservant le progrès de la couverture, la suffisance et la viabilité financière

Objectifs des réformes des systèmes de pension

- Placer au centre la solidarité intra et intergénérationnelle tant dans la composante contributive, bénéficiant aux secteurs de pensions insuffisantes, que dans la composante non contributive, a partir de la logique des droits universels
- Intégrer les régimes contributifs et non contributifs
- Étendre la couverture (travailleurs actifs et personnes âgées)
- Renforcer les incitations à la contribution et punir l'évasion et l'évitement/contournement des pensions
- Promouvoir l'égalité des sexes
- Assurer la viabilité financière

Les inégalités de genre dans les systèmes de retraite

- Comprennent les **brèches d'inclusion** dans les systèmes (couverture et montants) qui reflètent diverses formes de discrimination:
- **Directe**, liées à la conception des systèmes de retraite: inégalité de traitement et normes préjudiciables; par exemple, calcul des pensions selon table de mortalité différenciée par sexe
- **Indirecte**, liées à la carrière des femmes sur le marché du travail , tels que les interruptions des contributions résultant de la vie reproductive, salaires plus bas en raison de la brèche salarial entre les sexes et le temps consacré au travail non rémunéré

L'égalité des sexes dans les systèmes de retraite exige la solidarité entre les sexes

- Intégrer les mesures de reconnaissance du travail de soins non rémunéré comme bons/tickets de soin et compensation de la période de cotisation
- Mesures d'action positive qui compensent les inégalités accumulées avant la retraite
- Taux de remplacement et salaires de référence avec possibilité de redéploiement selon les trajectoires professionnelles des femmes
- Ratification et respect de la Convention 189 de l'OIT (Travail décent pour les travailleuses et travailleurs domestiques) afin d'inclure des conditions d'égalité pour les travailleuses domestiques à la sécurité sociale

Proposition pour l'intégration et l'universalisation de la protection sociale
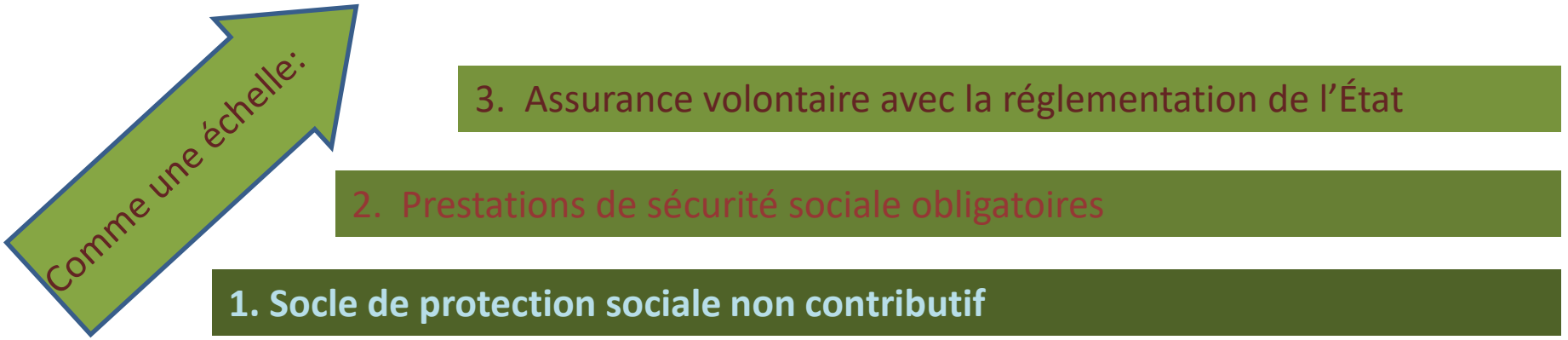
- Socle et échelle de protection sociale